



Procès-verbal de l'exécutif du Comité de parents

Tenu le lundi 8 avril 2024
En vidéoconférence (TEAMS)

PRÉSENCES

Présidente	Aline Forgues
Vice-président	Godwin Degoh
Trésorier	Hassene Siby
Déléguée CCSEHDAA	Nicole Larivée

MEMBRES REPRÉSENTANT LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE :

MTL-Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées	Mélanie Drouin
De Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies	Maxime Gauthier

ABSENCE :

D'Anjou et de Saint-Léonard	Anis Trifi
Délégué CCT	Mohamed Azizi
Déléguée FCPQ avec droit de vote	Melha Kamel
Délégué FCPQ sans droit de vote	Bruno Dorilas

INVITÉ :

Madame Aline Forgues agit comme présidente d'assemblée. Guylaine Bourget agit comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 19 h 14.



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 mars 2024
4. Mot de la présidente
5. Retour sur les sondages
6. Mise à jour du colloque
7. Prochaine consultation du CSSPI
8. Mot des représentants réseau, FCPQ et trésorerie
9. Varia — Lettre pour la promotion des comités de parents
10. Prochaine rencontre du 6 mai 2024
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Maxime Gauthier, secondé par M. Godwin Degoh et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé ;

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »



3. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 mars 2024

Il est proposé par Mme Nicole Larivée, secondé par M Hassene Siby, et résolu :

Que le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2024 soit adopté avec une modification au point 6. Le texte « c'est dans la loi » est écrit deux fois et doit être enlevé du procès-verbal, car c'est inexact.

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »



4. Mot de la présidente

Mme Forgues remercie les membres d'être présents. Elle n'a pas de sujet à discuter aujourd'hui. Par ailleurs, elle mentionne qu'il y a eu une belle éclipse solaire aujourd'hui.

Elle annonce que la date prévue du souper de fin d'année qui était prévu le 13 juin a dû être devancée pour des raisons hors de notre contrôle et que la nouvelle date pour ce souper-rencontre sera mercredi 5 juin 2024.

Elle mentionne que jeudi 11 avril, elle aura une rencontre des présidents de comités de parents des Centres de services scolaires du Québec organisée par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).



5. Retour des sondages

Mme Forgues mentionne qu'elle en avait parlé lors de la dernière réunion. Des courriels ont été envoyés aux membres pour leur mentionner de compléter les sondages en cours.

Pour le prix Argent, le parent qui va être récompensé auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) est, Mme Melha Kamel. Le document officiel sera envoyé à la FCPQ d'ici le 15 avril 2024.

Pour le prix Bronze, une résolution sera faite pour nommer tous les parents représentants de chacun des établissements scolaires. La date limite est le 30 avril 2024.

Pour le prix Mérite, Mme Aline Forgues mentionne que c'est la responsabilité de la présidence du conseil d'établissement de compléter le document qui se trouve sur le site de la FCPQ et de leur retourner. Un certificat leur sera envoyé par la poste régulière. Ce n'est pas la responsabilité de la direction de l'école, mais de la présidence du conseil d'établissement. La date limite est le 30 avril.

Mme Aline Forgues dit qu'il n'y a pas eu beaucoup de réponses au sondage concernant l'expérience personnelle dans le rôle de représentant au CÉ. Sur les 18 réponses reçues, il en ressort que les représentants sont plus ou moins écoutés et que leurs points ne sont pas pris en compte lors de la prise de décision. Aussi, les informations en ce qui concerne le mandat et le rôle du représentant ne sont pas bien expliquées lors de l'Assemblée générale annuelle ce qui a pour effet qu'il y a beaucoup de représentants qui ne se présentent pas aux réunions du comité de parents et il est difficile d'avoir quorum durant ces rencontres.



6. Mise à jour du colloque

Mme Forgues mentionne que tous les membres ayant été sélectionnés ont reçu un courriel les avisant de leur participation au colloque. De plus, les frais d'hébergement seront payés directement par le Centre de services scolaire et une confirmation de la réservation est remise à chacun des participants.

Le départ s'effectuera vendredi 31 mai du stationnement du Centre de services scolaire. Le colloque débutera samedi matin pour se terminer par une soirée au Hangar de la Zone portuaire. Le retour à Montréal s'effectuera dimanche 2 juin. Il sera important que les membres conservent leurs reçus originaux pour pouvoir bénéficier du remboursement des frais reliés aux repas.

Une rencontre extraordinaire par TEAMS sera organisée avant le départ pour donner plus de détails au sujet du covoiturage, des formulaires à remplir pour les remboursements de dépenses, de la logistique autour de ce colloque et d'un court compte rendu des ateliers qui auront été suivis.



7. Prochaine consultation du CSSPI

Mme Forgues prend la parole pour informer les membres qu'il y aura la présentation de deux consultations lors de la prochaine réunion du comité de parents, lundi 22 avril, à l'école Jean-Grou.

La première sera une consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSPI qui sera animée par M. Martin Duquette, directeur général adjoint.

La deuxième consultation sera sur la répartition des services éducatifs complémentaires pour 2024-2025 qui sera présentée par M. Christian Urbain, directeur du réseau des écoles de Montréal-Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées.



8. Mots des représentants réseau, FCPQ et trésorerie

La parole est donnée à M. Hassene Siby, trésorier. Il dit qu'il n'y a rien eu de particulier depuis la dernière rencontre. Il mentionne aussi que les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025 ont été remises au Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'île.

La parole est donnée à Mme Mélanie Drouin, représentante du réseau Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et écoles spécialisées. Elle procèdera à la rédaction du procès-verbal de la rencontre de son réseau qui avait eu lieu le 27 février. Elle va consulter les parents de son réseau pour éventuellement préparer une deuxième rencontre. Elle aura des discussions avec les élus municipaux de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est pour des suivis de la première rencontre.

Ensuite, M. Maxime Gauthier, représentant du réseau Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies, prend la parole. Il mentionne que rien n'a bougé depuis la dernière rencontre. Il va faire une deuxième tentative pour préparer une rencontre avec son réseau pour le début du mois de mai 2024. Il mentionne que c'est malheureux, car il n'a aucune interaction avec les membres.



9. Varia

Madame Mélanie Drouin prend la parole pour demander si les membres ont des commentaires à propos d'une lettre qu'elle a envoyés à tous les membres du comité exécutif. Mme Aline Forgues est très satisfaite de cette lettre et invite les membres à donner leur accord sur ce message d'ici le 15 avril. Le tout sera par la suite envoyé au secrétariat général pour approbation finale et finalement la lettre sera envoyée à la FCPQ.



10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre des membres de l'exécutif aura lieu le 6 mai 2024 à 18 h 30 en présentiel au Centre de services scolaire.



11. Levée de l'assemblée

À 21 h 3, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.